

# Kelou Pañvrid

Flash infos n° 2 / Novembre 2016

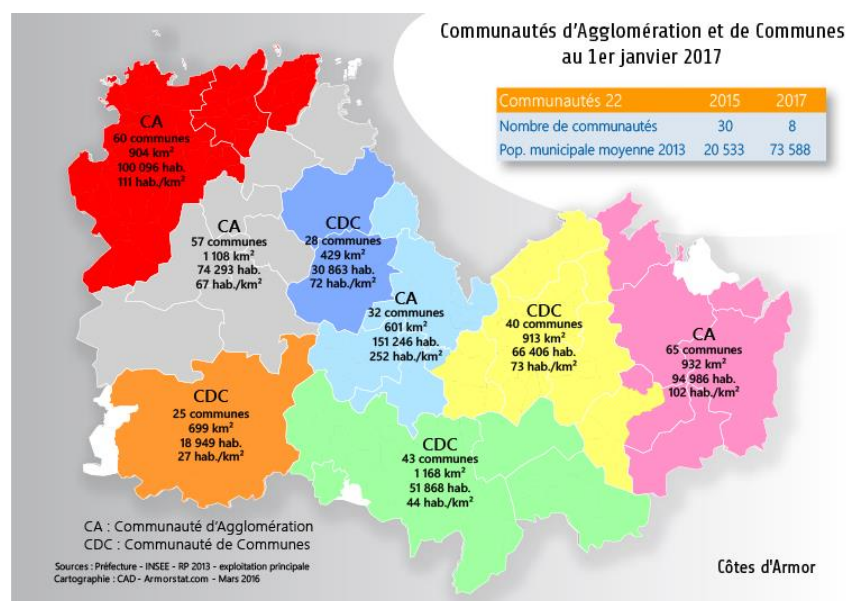
Final du festival « Irish rendez – vous » 2016 en présence des 4 groupes de musiciens

« Les Frères BLEJEAN et Ed BOYD, les groupes : BEO, ULAIID et DUBHINN



*Entre spectateurs et bénévoles, près de 600 personnes se sont mobilisées sur les deux jours pour découvrir des ténors de la musique irlandaise*

Les Intercommunalités des Côtes d'Armor au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :



Le regroupement des intercommunalités sera effectif au 1er janvier 2017. Notre nouveau territoire se dénommera « **Leff Armor Communauté** » et comptera près de 31 000 habitants. Depuis plusieurs mois, un Comité de Pilotage (COFIL), se réunit régulièrement pour affiner la mise en œuvre opérationnelle de son organisation : organigramme des services, harmonisation des compétences, révision des statuts. Une réunion de présentation de la fusion de nos deux communautés en direction des élus municipaux des 28 communes s'est tenue le mercredi 09 novembre 2016. Le 10 janvier 2017, la nouvelle assemblée, composée de 50 conseillers communautaires, mettra en place son exécutif : Président, Vice-présidences et délégations. Notons que Pommerit le Vicomte disposera de 3 conseillers communautaires : Alain GAUTIER, Florence Le SAINT, Marie Ange RONDOT.

## INFOS FLASH sur LES TRAVAUX 2016 :

### Services techniques, SDIS



**Vue avant travaux**

Après plusieurs mois de travaux, pour certains complexes du fait du désamiantage, ce chantier est arrivé à son terme. L'équipe des services techniques y a fait quelques travaux de peinture et d'aménagement avant sa réintégration.

Comme annoncé dans les différentes réunions, nous en avons profité pour améliorer les conditions de travail dans nos locaux. Le nombre de tôles translucides a été augmenté, une nouvelle dalle en « béton surfacé » dans l'espace atelier a été réalisée, les grandes portes sectionnelles ont été motorisées, le réseau électrique et les luminaires ont été redistribués et remis aux normes et les accès aux étages sécurisés.

Les pompiers ont eux aussi fait des travaux et repris possession de leurs locaux.



**Vue après travaux : arrière et façade**

**Au final l'ensemble des travaux a coûté 228 820 € :**

- **L'assurance Groupama a pris en charge 100 870 €**
- **Le solde 127 950 € est pris en charge au prorata des surfaces occupées par le Service technique (71 % des m<sup>2</sup>) et le SDIS22 (29 %), soit un reste à charge pour la commune de 64 000 €.**

### Eglise :

D'ici la fin d'année, la ligne de vie sera posée dans les combles. L'accès aux combles sous toiture sera ainsi sécurisé.

### Logements communaux :

Les quatre velux seront changés début novembre 2016, par l'entreprise DUBOIS dans les logements rue de l'église,

Des travaux de peinture seront réalisés en régie par le service technique, dans un logement libre ces dernières semaines, place de la mairie.

### Ecole publique :

Une cloison dans une classe au rez-de-chaussée a été supprimée pour permettre de nouvelles applications pédagogiques.

### Programme travaux 2017 :

Une commission de travaux se réunira prochainement pour définir de nouvelles priorités dans la liste des travaux envisageables pour l'année 2017.

## LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES:



Depuis mi-octobre 2016, la collecte des déchets ménagers repose sur une nouvelle organisation autour de deux poubelles:

- **La Poubelle Jaune:** Emballages métalliques, emballages plastiques, papiers et emballages cartonnés, bouteilles plastiques....

NB: Tous les contenus, qui doivent être déposés en vrac dans la poubelle jaune, correspondent à une filière de recyclage

- **La Poubelle Grise ou marron:** Emballages non-recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène....

NB: Les déchets de cette poubelle doivent être placés dans des sacs fermés à l'intérieur de la poubelle.

Concernant les jours de ramassage, les tournées ont été revues et la commune de POMMERIT LE VICOMTE est concernée par 4 tournées différentes.

Veillez vérifier sur vos calendriers remis lors de la distribution des poubelles jaunes, le cycle des semaines pour le ramassage de chaque poubelle.

Quelques dysfonctionnements apparaissent lors de la mise en œuvre, nous vous remercions de votre compréhension.

Pour tout signalement de dysfonctionnement, appeler le SMITOM au 02 96 74 14 64 ou 02 96 70 70 40.

## DEJECTIONS ANIMALES :

L'accumulation de déjections dans les espaces verts et sur les pelouses (plusieurs centaines de kilos à l'année) complique le travail des jardiniers. Il leur faut souvent nettoyer avant d'y travailler et cela augmente le temps de travail sans parler des odeurs ou du matériel qu'il faut ensuite nettoyer. Mais le plus gênant c'est quand les enfants viennent ensuite y jouer ! Ils se trouvent en première ligne, notamment dans les aires de jeux : au cœur d'îlot, mais aussi sur les terrains de foot derrière la salle omnisport.

**Nous demandons à chaque propriétaire de chien de faire attention à ce phénomène, en ramassant les crottes ou en faisant faire ses besoins au chien dans le caniveau.**

Voici ce que dit la législation :

« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal »**

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).



## PROGRAMME de VOIRIE 2016 : 47 080 €



Jeudi 20 octobre, s'est tenue la réunion de réception du programme voirie 2016. Travaux représentant **2,9 km de voirie neuve**, réalisés par l'entreprise Eurovia pour une enveloppe de **47 080 €**, dans le cadre du groupement de commande conduit par la CCLP. Le programme étant préalablement préparé en régie par les agents du Service Technique. Les enrobés ont concerné les voies communales de : Lann Guervenou, Prat Danouet, Toul C'Hoat, Koat Fraval. Prochainement, la commission voirie va se réunir pour travailler sur le programme 2017.

## INSCRIPTION ELECTORALE :



2017 sera marquée par une série d'élections dont

- Présidentielle : 23 avril et 07 mai 2017
- Législatives : 11 et 18 juin 2017

Comment s'inscrire?

En vous rendant en Mairie avec les pièces suivantes :

❖ Carte d'identité ou passeport valide

❖ Un justificatif de domicile :

- S'il s'agit de votre résidence principale, une facture (eau ou EDF ou téléphone) de moins de 3 mois

- S'il s'agit du domicile de vos parents : une attestation du parent certifiant que vous habitez chez lui + une facture (eau ou EDF ou téléphone)

- S'il s'agit de votre résidence secondaire, un justificatif depuis plus de 6 mois dans la commune.

- Si vous êtes seulement contribuable : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

A l'issue de la demande d'inscription, un récépissé vous est remis. La demande ne vaut pas inscription, celle-ci est examinée en fin d'année ou en début d'année suivante par la commission administrative de révision des listes électorales.

Quand s'inscrire? **Au plus tard le 31 décembre 2016.**

## PROJET EHPAD / RESIDENCE de l'IF :

Depuis le 05 septembre 2016, Côtes d'Armor Habitat, le maître d'ouvrage a notifié l'ordre de Service **au groupement EIFFAGE Construction des Côtes d'Armor** pour la réalisation de la Démolition / Construction neuve d'un EHPAD de 130 places, à la résidence de l'IF. L'ensemble de la réalisation (études et travaux) doit se conclure en 39 mois répartis ainsi : 10 mois pour les études et 29 mois pour les travaux. Le coût global, représente une enveloppe de **15 205 964 € /TTC**, comprenant les études et travaux, avant déduction des subventions en cours. Des réunions de présentation du projet se tiendront ces prochaines semaines en direction des membres du Conseil Municipal et CCAS, du personnel de l'IF, ainsi que des résidents et des familles.

## SITE INTERNET de la COMMUNE :

[www.pommeritlevicomte.bzh](http://www.pommeritlevicomte.bzh)

Mis en ligne depuis maintenant 4 mois, nous pouvons dire qu'actuellement à minima chaque mois le site est visité par près de 300 visiteurs avec des pics à 680 visiteurs.

Plusieurs rubriques sont mises à jour régulièrement et pour mémoire, vous pouvez y trouver au sein des 6 thématiques de nombreuses informations, notamment les menus de la restauration municipale pour les enfants, des éléments sur les rendez-vous des associations, les comptes rendus des conseils municipaux..... Dans la thématique « Vie Municipale », vous trouverez aussi une rubrique « **Boîtes à Idées / Exprimez-vous** ». Un moyen de dialogue pour faire remonter questionnements et suggestions.

## CIMETIERE :

### De nouveaux gestes avec l'extension des consignes de Tri:

Plus que jamais mobilisée et engagée pour développer un tri responsable et citoyen, la commune a mis en place trois poubelles de tri au cimetière. La gestion des déchets s'organise ainsi :

**A) Déchets Recyclables:** Bouteilles, Bidons, Pots Plastiques,

**B) Déchets Verts:** Plants, Terre et Fleurs naturelles

**C) Déchets Non Recyclables:** Pots en terre cuite, Emballages en Plastique, Fleurs artificielles.

Produire moins de déchets et mieux les valoriser permet de maintenir un coût de traitement le plus faible possible pour la collectivité.

**Il est essentiel que chacun d'entre nous développe ce geste quotidien, de trier, qui doit devenir un simple réflexe.**

Nous vous remercions par avance de cette démarche citoyenne.

## AIDES A LA RENOVATION :



Depuis 2014 et jusqu'à la fin 2017, la Communauté de Communes a mis en place, avec le concours de l'ANAH, un programme d'aides à l'Amélioration de l'habitat privé en faveur de sa population locale. Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'un diagnostic et d'un

accompagnement financés par votre Communauté de Communes ainsi que d'aides financières très intéressantes.

Le programme se terminera au 31/12/2017 alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association SOLIHA Côtes d'Armor (ex-PACT HD 22) 02 96 62 22 00. Des permanences se tiennent au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon.

## URBANISATION :

Les rencontres se poursuivent autour de l'aménagement du site de Triskalia. L'achat du site par EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne) a bien été effectué pour la somme de 88 000 €. Office Santé, organisme privé spécialisé dans l'accompagnement et promoteur de projet de Maison de Santé, a effectué ces dernières semaines des interviews auprès de 15 professionnels de santé afin de mieux cerner les besoins et leurs choix, à s'engager ou pas, dans le projet. Un rapport de diagnostic sera présenté en séance de travail aux élus d'ici la fin du mois de novembre 2016. Par ailleurs, le cabinet urbaniste « La Prairie » travaille à des scénarios d'aménagements intégrant des espaces se situant à proximité du site de Triskalia. Là aussi une synthèse y sera présentée en commission Urbanisme d'ici la fin novembre.

Enfin, suite au drame du mois d'août 2016, les élus mènent aussi de nombreux contacts afin de rechercher les leviers à activer afin que notre boulangerie puisse de nouveau s'ouvrir avec des perspectives durables.

## Les prochains rendez-vous associatifs en 2016 :

- **12 novembre** : Repas Téléthon chorale Bonne Humeur,
- **20 novembre** : Marché de Noël / Comité d'Animation,
- **26 novembre** : Repas APEL / Ecole St Anne.
- **27 novembre** : Cabaret Hirsute au Bathyscaphe
- **03 / 04 décembre** : Animation téléthon
- **12 décembre** : Concours de belote pour le téléthon par le club des aînés,
- **19 décembre** : concours de cartes, Chorale Bonne Humeur,
- **26 décembre** : don du sang, salle socioculturelle

## TELETHON 2016 : Voir les affiches pour le programme.



Depuis quelques semaines, près de 10 associations collaborent au montage des animations en vue de l'édition 2016 du Téléthon. Pour mémoire, les collectes avaient rapporté une somme de 2 976 € en 2015. De nouveau, nous comptons sur votre générosité au cours des différentes animations. Voir les dates des animations sur les affiches.